

L'évolution des modes de consommation

Activités pour l'élève



Introduction

Que consomment les Français ?



Exercice

Quel besoin est satisfait dans chaque cas ? Pour chacun d'entre eux, vous préciserez s'il s'agit d'un besoin primaire ou secondaire.



1 – La structure de la consommation

Document 1 : Évolution de la consommation des ménages par fonction

	Consommation en milliards d'euros en 2011	Coefficients budgétaires en 2011 (1)
Alimentation et boissons non alcoolisées	150,8	13,6 %
Boissons alcoolisées et tabac	35,8	3,2 %
Articles d'habillement et chaussures	47,7	4,3 %
Logement, chauffage, éclairage	281,2	25,3 %
Équipement du logement	64,8	5,8 %
Santé (dépenses à la charge des ménages)	43,3	3,9 %
Transports	160,6	14,5 %
Communications	29,1	2,6 %
Loisirs et culture	93,6	
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	9,2	
Hôtels, cafés et restaurants	79,0	
Autres biens et services	123,9	11,2 %
Correction territoriale (2)	-8,8	- 0,8 %
Dépenses de consommation des ménages	1110,2	100,0 %

(1) Le coefficient budgétaire représente la part de la dépense en valeur consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation des ménages.

$$\text{coefficient budgétaire} = \frac{\text{dépense du poste} \times 100}{\text{dépense totale}}$$

(2) Correction territoriale : différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents.

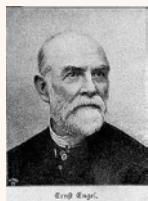
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005

Exercices

1. Retrouvez le calcul ayant permis de trouver 13,6 % pour le poste de l'alimentation et des boissons non-alcoolisées.
2. Expliquez le sens de ce résultat.
3. Calculez les coefficients budgétaires manquants dans le tableau ci-dessus.
4. Rédigez un rapide commentaire décrivant les principaux postes de consommation des Français en 2011.



Document 2 : Ernst Engel



Ernst Engel (26 mars 1821-8 décembre 1896) était un statisticien et économiste allemand connu pour la loi qui porte son nom.

Loi d'Engel

« La part des dépenses affectées aux besoins alimentaires est d'autant plus faible que le revenu est grand. »

	Famille X Le ménage X est composé d'un couple de classe moyenne ayant deux enfants.	Famille Y Le ménage Y est composé d'un couple de cadres parisiens ayant un enfant.
Revenu disponible mensuel		
Montant du revenu épargné		658,0
Part du revenu consommée, dont :		3542,0
- alimentation		680,0
- logement		950,0
- transports		125,0
- ...		

Exercices

1. Reportez les données calculées pour la famille X (voir module « L'arbitrage entre consommation et épargne », document 2) dans le tableau ci-dessus. Vous calculerez aussi le revenu disponible de la famille Y.
2. Reformulez la loi d'Engel :
3. La loi d'Engel est-elle vérifiable ici ? Vous utiliserez la méthode de calcul des coefficients budgétaires pour répondre à cette question.

Loi d'Engel

	Ménage X	Ménage Y
Revenu disponible		
Dépenses alimentaires		
Calcul du coefficient budgétaire		
Part des dépenses alimentaires		
Validation de la loi d'Engel ?		

4. Comment expliquer ce phénomène ? Cela signifie-t-il que les ménages mangent moins ?

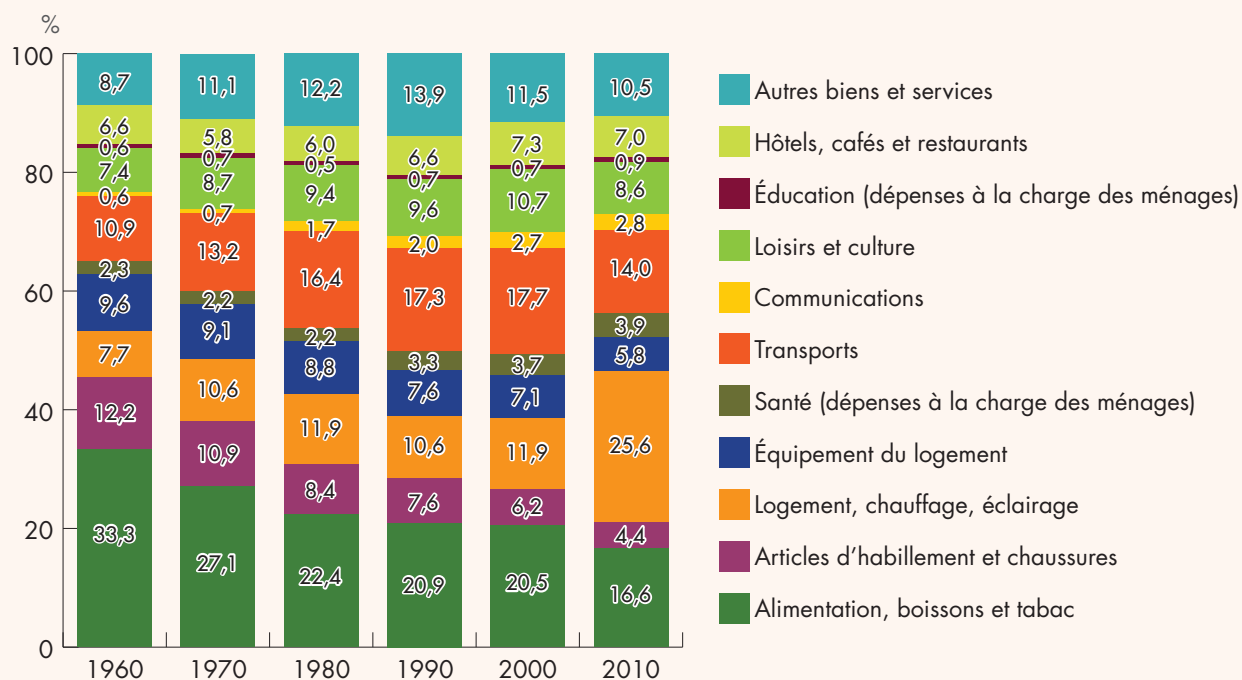
Synthèse

Grâce au calcul des, on observe que les postes de dépenses les plus importants sont :
 -.....,
 -.....,
 -.....



2 – L'évolution de la consommation

Document 3 : Évolution des dépenses des ménages français à travers le temps



Exercices

1. Que représentent ces pourcentages ?
2. Présentez les principaux postes de dépenses en 2010.
3. Présentez les grandes tendances d'évolution des postes budgétaires.



Document 4

Les dépenses de consommation des ménages « pré-engagées » sont définies par l'Insee comme « les dépenses qui sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme ». [...] Elles correspondent à l'expression plus médiatisée de « dépenses contraintes ».

Pour l'Insee, les « dépenses pré-engagées » sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement), ainsi que les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantine ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie).

Les dépenses contraintes (« pré-engagées ») sont passées, selon l'Insee, de 3,7 milliards d'euros en 1959 à 358,7 milliards d'euros en 2010, tandis que les dépenses de consommation totales n'ont été multipliées que deux fois moins, de 24,5 milliards d'euros à 1 084,8 milliards d'euros sur la même période. La part des dépenses contraintes dans la consommation finale des ménages est ainsi passée de 15,1 % à 33,1 % entre 1959 et 2010.

La part des dépenses contraintes dans le revenu disponible brut a fortement crû entre 1959 et 1985, passant de 12,6 % à un peu plus d'un quart (25,8 %). Entre la fin des années 1980 et 2002, cette part est restée proche de 26 %, toutefois après 2002, la progression de cet indicateur semble à nouveau accélérer de telle sorte qu'en 2010, cette part a atteint selon l'Insee 27,8 %. Les principaux secteurs concernés par les dépenses contraintes sont depuis 1959 dans l'ordre décroissant, le logement, les assurances et services financiers, et la télévision et les télécommunications.

Source : DGCCRF Eco, n° 2, janvier 2012

Exercices

1. Comment ont augmenté les dépenses pré-engagées entre 1959 et 2010 ?
2. Quelle part relative occupent ces dépenses dans le budget des Français en 1959 et en 2010 ?
3. Comment expliquer cette évolution ?



Document 5 : Vidéo « Dr CAC, Sommes-nous abonnés aux abonnements ? »



Source : www.economie.gouv.fr/facileco/dr-cac-serie-pedagogique-sur-leconomie

Exercices

1. Qu'appelle-t-on « dépenses pré-engagées » ?
2. Les abonnements représentent-ils une part importante dans les dépenses des ménages ?
3. Quelles sont les causes d'un tel développement ?
4. Citez des exemples de dépenses contraintes.
5. Quels sont les intérêts pour le consommateur ?
6. Quels sont les intérêts pour les entreprises ?
7. Les abonnements représentent-ils des risques pour le consommateur ?



Débat : « Pour ou contre les abonnements ? »

Diviser la classe en deux (Pour vs Contre) et demander à chaque élève de préparer un argumentaire. Chaque groupe met en commun les arguments des élèves et synthétise.

Un élève par groupe est chargé de présenter les arguments retenus à l'ensemble de la classe.

POUR	CONTRE

Synthèse

La consommation des ménages a évolué dans le temps :

Postes budgétaires les plus importants en 1960 (par ordre décroissant)	Postes budgétaires les plus importants en 2010 (par ordre décroissant)
-	-
-	-
-	-

Les modes de consommation ont également changé. Aujourd'hui, les dépenses contraintes représentent 30 % des dépenses des ménages.

Définition : Dépenses contraintes.

